

Bordeaux, le 20 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET GRANDANGOULÊME S'ENGAGENT POUR FACILITER L'ACCES AU LOGEMENT DES SALARIÉS ET FAVORISER L'EMPLOI.

Philippe DEJEAN, Jean-Pierre DELIGEY, respectivement Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Nouvelle-Aquitaine, et Jean-François DAURÉ, Président de la Communauté d'agglomération de GrandAngoulême, ont signé une convention destinée à renforcer leur collaboration au service du lien emploi-logement.

L'objectif de ce partenariat est de mieux répondre aux besoins en logement des salariés et des personnes en accès à l'emploi sur le territoire, d'accompagner le développement économique et de renforcer l'attractivité du territoire de GrandAngoulême.

Cette convention s'articule autour de 5 axes principaux au service de l'accès au logement des salariés :

- 1.** Développer une connaissance commune des besoins des salariés et des entreprises sur le territoire pour en assurer la meilleure prise en compte dans la politique logement de la collectivité.
- 2.** Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité de l'offre de logement sur le territoire.
- 3.** Faciliter et accompagner le parcours résidentiel en répondant aux besoins de publics spécifiques notamment pour les jeunes, les apprentis, les salariés en mobilité professionnelle et les salariés en difficulté.
- 4.** Promouvoir la mixité sociale au travers de la gestion de la demande locative sociale, des attributions de logements sociaux et du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).
- 5.** Contribuer à l'attractivité du territoire et au développement économique de GrandAngoulême grâce notamment à des échanges prospectifs et un partenariat spécifique lié au projet urbain.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 70 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

A PROPOS DE GRANDANGOULÊME

La communauté d'agglomération de GrandAngoulême est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé dans le département de la Charente et dans la région Nouvelle-Aquitaine. La ville centre est Angoulême. GrandAngoulême couvre un territoire de 38 communes et compte environ 141 000 habitants. Ses principaux domaines d'intervention sont : le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'habitat, la politique de la ville, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets. C'est le 10 juillet 1967 que naît le Syndicat intercommunal d'études pour le développement de l'agglomération angoumoisine, à l'initiative de ses communes précurseurs. C'est en 1982 qu'elle s'installe au 25, boulevard Besson-Bey (quartier L'Houmeau), dans les anciens locaux de la capitainerie.

Plus d'informations sur : www.grandangouleme.fr - @grand_angouleme

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Communication Nouvelle-Aquitaine : Virginie BARDON-ROY : 06 77 83 82 55 - virginie.bardonroy@actionlogement.fr

GrandAngoulême

Communication GrandAngoulême : Magali FREY : 05 16 53 02 40 - m.frey@grandangouleme.fr